

Communauté de Communes du Quercitain

Commission Jeunesse & Sports Compte rendu de la réunion Du 25/03/2010 à VILLEREAU

Etaient représentées les communes de :

Beudignies, Bry, Englefontaine, Eth, Frasnoy, Ghissignies, Gommegnies, Hecq, Jolimetz, Le Quesnoy, Neuville en Avesnois, Poix du Nord, Potelle, Preux au Sart, Raucourt au Bois, Ruesnes, Saint Waast la Vallée, Salesches, Sepmeries, Villereau, Villers Pol Wagnies le Grand et Wagnies le Petit.

N'étaient pas représentées les communes de :

Jenlain, Louvignies Quesnoy, Maresches, Orsinval et Vendegies au Bois .

Damien Taquet, Agent d'animation à la CCQ procède à l'appel des délégués.

Monsieur Fréhaut, Maire de Villereau, Vice-Président de la CCQ, chargé de la jeunesse et des sports, remercie les membres présents et leur souhaite la bienvenue à Villereau. Il informe l'assemblée de l'arrivée de Carole BAYE, responsable du Relais d'Assistantes Maternelles (RAM). Il rappelle les points de l'ordre du jour de la réunion :

- ✓ Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)
- ✓ Bilan séjour d'Hiver
- ✓ Séjour d'été
- ✓ Activités CEJ
- ✓ Guide de la CAF pour les ALSH

Monsieur Fréhaut passe la parole à Madame BAYE pour une présentation avant le premier sujet de l'ordre du jour.

Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)

Madame BAYE explique le fonctionnement du RAM et les objectifs y afférent avec un rappel de la capacité d'accueil des assistantes maternelles du territoire.

Le RAM va démarrer le 1^{er} avril avec une permanence administrative dans un premier temps, dans le nouveau local, rue Baillon au Quesnoy. Dans son fonctionnement, le RAM sera ouvert au public 19h45 avec 6 h d'animations par semaine destinées aux assistantes maternelles, aux parents employeurs et aux enfants gardés.

Actuellement, une animation par semaine est fixée au Quesnoy et deux autres lieux restent à définir.

Le projet de fonctionnement du RAM pourra être modulé en fonction des besoins.

Des animations régulières seront mises en place dans le but de favoriser la socialisation du jeune enfant, les rencontres entre assistantes maternelles et gardes à domicile ; mais aussi permettre à ces professionnelles de la petite enfance de rompre l'isolement, de bénéficier d'activités variées, de disposer de matériel pédagogique et de documentation spécifiques et propres aux structures petite enfance.

Les permanences administratives alternant accueil téléphonique et accueil physique seront mises en place dès avril.

Des temps d'animations ponctuelles, telles sorties pédagogiques, éveil à la musique avec le concours du Conservatoire de Musique, des temps lecture avec la collaboration de l'agent en charge de la mise en réseau des bibliothèques de la CCQ, des temps festifs favorisant les rencontres parents, assistantes maternelles et enfants en toute convivialité (fête de Noël, kermesse...) et des temps de rencontre avec le multi-accueil viendront compléter les animations régulières.

Seront également planifiées des réunions thématiques à destination des parents ou des assistantes maternelles et des formations (Eveil de l'enfant, le rythme du sommeil, les accidents ménagers, la maltraitance, les impôts, la mensualisation, la PAJE, le recyclage Premiers Secours, les gestes et postures...)

Le Ram fonctionnera en partenariat avec la CAF, le Conseil Général, l'Intercommunalité, le multi-accueil, les bibliothèques, les associations liées à la petite enfance, le réseau RAM et les écoles.

Carole BAYE prendra contact avec les élus du territoire et les assistantes maternelles. Grand nombre d'informations seront transmises via internet ou par courrier.

Madame CAUCHY, conseillère municipale de Wargnies le Grand, interpelle cette dernière en indiquant que toutes les assistantes maternelles ne sont pas dotées d'outil internet.

Carole BAYE en est bien consciente et souhaite effectuer sa première prise de contact par un appel téléphonique personnalisé et organisera ensuite des temps de réunion par secteurs géographiques.

Monsieur MERCIER, adjoint au maire du Quesnoy, demande si les assistantes maternelles de sa commune seront accompagnées dans leur VAE car 4 dossiers sont en cours.

Carole BAYE rassure ce dernier sur la continuité du service. Elle se réjouit de mettre en place un service de qualité et remercie l'assemblée pour la confiance qu'elle lui accorde.

Activités CEJ 2010

Monsieur Mercier, adjoint au Maire du Quesnoy annonce à la commission l'organisation d'un comité de pilotage CEJ avant le 15 mai 2010.

Monsieur Fréhaut confirme cette demande et cite les communes gestionnaires, à savoir : Gommegnies (périscolaire, ALSH petites vacances et formation BAFA-BAFD), Le Quesnoy (périscolaire), Villereau (périscolaire), Villers Pol (ALSH juillet) et la Communauté de Communes du Quercitain (séjour été, séjour hiver et depuis le 1^{er} janvier 2010 le RAM). Il ajoute que les communes ayant un projet peuvent intégrer le nouveau CEJ 2010-2013.

André Fréhaut invite les gestionnaires à faire remonter les dysfonctionnements par écrit à la CCQ avant le 30 avril pour les transmettre à la CAF de Maubeuge avant la mise en place du comité de pilotage.

Bilan Séjour d'Hiver

André Fréhaut passe la parole à Damien Taquet pour une présentation du bilan. Il rappelle les dates et le lieu du séjour, avec la répartition des jeunes par commune ainsi que la participation des familles suivant les quotients familiaux. Il informe la commission que 57% des familles se situaient dans la première tranche et que leur participation a été de 80 €, 32 % ont payé 210 €

et 11%, soient 7 familles, ont payé 330 €. La participation des familles s'élève cette année à 10 050 € contre 9 000 € sur le séjour 2009.

Un point est fait sur le recrutement des animateurs, les activités prévues au programme et celles réalisées, une présentation rapide sur l'organisation des veillées, ainsi que sur la communication avant et pendant le séjour. Damien Taquet fait part des remerciements envoyés par les parents en annexe au bilan ainsi que les retours de l'enquête de satisfaction. Il conclut le bilan en félicitant le partenaire (Rev'Alizès), les animateurs et les jeunes pour le bon déroulement du séjour.

Séjour d'été

Monsieur Fréhaut rappelle les tarifs appliqués par rapport aux quotients familiaux proposés par la commission en 2009 pour le séjour d'été et passe la parole à Damien Taquet. Celui-ci commente les différentes propositions des prestataires de séjours. Deux prestataires ont répondu. Il s'agit de « Cap'Loisirs » et « Rev'Alizès ». Un débat s'instaure sur les destinations, les dates ainsi que sur les activités proposées par les prestataires.

Après discussion de la commission, celle-ci propose de retenir Rev'Alizès pour la période du 1^{er} au 15 Août 2010, la destination retenue est l'Espagne (Viladasens).

Guide de la CAF pour les ALSH

André Fréhaut demande aux gestionnaires d'Accueils de Loisirs Sans Hébergement s'ils sont bien en possession du guide d'évaluation de la CAF. Il invite les communes à faire remonter les questions par écrit à la CCQ avant le 30 avril pour les transmettre à la CAF. Il propose une réunion d'information afin d'expliquer les différents points en détail.

Monsieur Fréhaut remercie l'assemblée et clôture la séance.